

## Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

### PROCÈS-VERBAL

Date : le 20 mai 2025

Heure : 18 h 30

Présents / présentes :

- D. Guitard, maire
- J. Olivier, maire suppléant
- R. Arseneau, conseiller
- O. Dilhac, conseiller
- C. Doucet, conseiller
- G. Frenette, conseiller
- M. Larivière, conseillère
- B. Couturier, conseillère

Absents / Absentes :

- A. Bard-Lavigne, conseillère
- A. Noël, conseillère

Administrations :

- P. Fongemie, directeur général
- W. St-Laurent, greffière municipale
- R. Doucet, trésorier
- B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
- R. Peñarroya, analyste technique senior

#### 1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle à l'ordre la rencontre.

#### 2. CONSTATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

### **3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

#### **3.1 J. Olivier, maire suppléant - Contrat de location - Pizza 13**

### **4. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

### **5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller

**Appuyé par** O. Dilhac, conseiller

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

**Motion adoptée**

### **6. PRÉSENTATIONS**

#### **6.1 Les arts visuels de la Baie - par Claudette Duclos**

Madame Claudette Duclos, au nom des Arts visuels de la Baie, présente au groupe, les projets réalisés ainsi que ceux à venir de l'organisme. Elle mentionne que le Presbytère de Petit-Rocher, un bâtiment qui fait partie de la communauté depuis 102 ans, a récemment fermé ses portes. Elle informe le groupe que des démarches ont été entamées avec l'Évêché afin de conclure une entente visant à redonner une nouvelle vocation à ce lieu, un espace culturel et communautaire. Le projet prévoit notamment la création d'une galerie d'art accueillant des expositions permanentes et temporaires, des résidences d'artistes, des projets éducatifs, des bureaux pour l'organisme, des espaces de ressourcement, entre autres.

Elle sollicite un partenariat avec la municipalité, incluant une contribution financière de 10 000 \$ par année, pour une durée de cinq ans. Elle conclut en annonçant qu'un 5 à 7 aura lieu en juillet à l'occasion de l'ouverture officielle du kiosque situé au quai.

## **6.2 Partenariat entre Belle-Baie et Courseulles-sur-Mer**

Le directeur général fait le point sur l'entente de jumelage entre la municipalité de Belle-Baie et celle de Courseulles-sur-Mer. Il présente également un survol de l'itinéraire du groupe qui se rendra à Courseulles. Il rappelle que l'objectif global du jumelage est de favoriser une coopération décentralisée entre les deux municipalités dans des domaines d'intérêt commun, notamment l'éducation, la culture et le tourisme. Il souligne que la langue française et la culture qu'elle véhicule sont des éléments unificateurs entre les deux collectivités.

Les deux municipalités étant côtières, elles partagent des défis similaires liés à l'érosion des berges; un échange d'expertises techniques est donc prévu dans le cadre de cette initiative. Il est également souhaitable d'approfondir la connaissance de l'histoire du Régiment North Shore afin de mieux reconnaître le devoir accompli et la contribution inestimable de nos vétérans.

## **7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **7.1 Séance ordinaire publique tenue le 15 avril 2025**

**Proposé par** M. Larivière, conseillère

**Appuyé par** R. Arseneau, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 15 avril 2025 soit approuvé comme distribué.

**Motion adoptée**

### **7.2 Séance ordinaire publique tenue le 22 avril 2025**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller

**Appuyé par** G. Frenette, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 22 avril 2025 soit approuvé comme distribué.

**Motion adoptée**

## **8. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - MEMBRES DU CONSEIL**

### **8.1 Conseillère A. Bard-Lavigne**

La conseillère A. Bard-Lavigne était absente.

### **8.2 Conseiller O. Dilhac**

Le conseiller Dilhac fait le point sur ses activités des deux derniers mois. Il mentionne avoir assisté à une rencontre à huis clos concernant l'aéroport, à une conférence sur les différences culturelles animée par le Dr Lionel Laroche, ainsi qu'à une réunion du comité des Communautés francophones accueillantes, où il a notamment participé aux discussions sur les activités à venir et les budgets alloués par activité. Un document Excel est disponible pour consultation pour les membres du conseil, au besoin. Il a également pris part à une rencontre du comité de surveillance financière.

Le conseiller aborde ensuite la situation des pompiers de Beresford, dont il fait partie à titre bénévole. Il souligne que leur rémunération actuelle est de 11 \$ de l'heure et demande que cette question soit révisée afin qu'ils reçoivent au moins le salaire minimum, ce qui favoriserait le recrutement. Le directeur général précise qu'un plan pour l'ensemble des quatre brigades de pompiers sera présenté prochainement.

### **8.3 Conseiller C. Doucet**

Le conseiller Doucet fait rapport de sa participation à plusieurs rencontres concernant le développement du quai, le plan municipal et des projets spéciaux d'aménagement dans la région du quai.

Il a également assisté à l'assemblée générale annuelle des pêcheurs du quai de Pointe-Verte. Il soulève une situation dangereuse au quai, en lien avec le besoin urgent de dragage, et demande l'appui du conseil pour envoyer une lettre au ministère de Pêches et Océans Canada afin de signaler la problématique.

### **8.4 Conseiller R. Arseneau**

Le conseiller Arseneau fait le point sur les rencontres auxquelles il a assisté depuis le 26 mars.

Il mentionne une rencontre du comité MADA pour finaliser les activités de l'année, ainsi qu'un survol des activités et ateliers relevant de ce comité. Il a également participé à une rencontre publique du comité des pôles urbains, à des rencontres du comité des arrêtés concernant la création de nouveaux arrêtés, et du comité de surveillance financière.

Il a assisté à l'assemblée annuelle de La Barque, visant à renouveler le conseil d'administration, ainsi qu'à une conférence sur les différences culturelles, où il souligne l'importance de l'immigration dans la région. Il a aussi pris part à la soirée dédiée aux bénévoles.

### **8.5 Maire Guitard**

Le maire fait un survol des différentes rencontres auxquelles il a participé depuis son dernier rapport. Il donne une mise à jour de la rencontre avec les pêcheurs du secteur de Pointe-Verte et le ministère de Pêches et Océans, ainsi qu'un compte rendu de sa rencontre avec l'entreprise Positive Materials, qui souhaite s'installer dans la région de Belledune. Il a pris part à une activité en collaboration avec les écoles dans le cadre de la Journée de la Terre, ainsi qu'à une rencontre à l'aéroport de Bathurst visant à trouver des solutions pour assurer sa survie.

Le maire mentionne également une rencontre avec M. Richard concernant un projet de développement des compétences, ainsi qu'une rencontre avec la compagnie Rue Principale, qui mène une étude sur les besoins de la région de Belle-Baie. Il a participé au souper-spectacle annuel des Richelieu, profitant de l'occasion pour remercier l'organisme pour son soutien envers la jeunesse.

Il a aussi assisté à la soirée de reconnaissance des bénévoles, à la 43e exposition industrielle et commerciale organisée par les pompiers de Beresford, et à une rencontre avec la conseillère Noël, le conseiller Frenette et d'autres membres de l'administration pour discuter de la restructuration des brigades de pompiers. Finalement, il a participé à la conférence de presse pour le Congrès mondial acadien 2029, ainsi qu'à une rencontre du comité financier.

## **9. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - ADMINISTRATIONS**

Le directeur général débute son rapport en soulignant le travail du département des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire, mettant en valeur l'engagement de l'équipe à offrir des activités variées tout au long de l'année pour l'ensemble des citoyens.

Il fait ensuite une mise à jour concernant le dossier du cinéma francophone, précisant que des démarches sont en cours pour en assurer la disponibilité à l'automne.

Il fait également le point sur la toute première activité « État de la Ville », prévue jeudi, au cours de laquelle seront dévoilés le nouveau drapeau et la chanson thème de la municipalité.

Il termine en présentant un aperçu de la candidature déposée pour le prix Jean-Jacques Roy, dans la catégorie Excellence de l'innovation municipale.

## **10. RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le maire demande si quelqu'un a des questions concernant le rapport envoyé par courriel.

## **11. FINANCES**

### **11.1 Rapports financiers - 1er trimestre 2025**

Le trésorier fait le point sur les rapports financiers trimestriels du premier trimestre pour le fonds de fonctionnement général ainsi que pour le fonds de fonctionnement eau et égout.

## **12. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

### **12.1 Mise à jour de la composition des comités – Nomination de la conseillère Couturier**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller

**Appuyé par** M. Larivière, conseillère

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal nomme la conseillère Couturier aux comités et à la commission suivants :

Comité transitoire de l'agrandissement du territoire de la police (provisoire) ;

- Comité Écomarché régional ;
- Comité Dons et subventions ;
- Comité Révision des arrêtés ;
- Comité Croissance municipale (développement incitatifs économiques) ;
- Commission de la bibliothèque publique Mgr-Robichaud.

**Motion adoptée**

## **12.2 Acceptation des Rapports financiers - 1er trimestre 2025**

**Proposé par** M. Larivière, conseillère

**Appuyé par** O. Dilhac, conseiller

**ATTENDU QUE** les rapports financiers du premier trimestre de l'année 2025 ont été préparés et présentés au conseil municipal;

**IL EST RÉSOLU QUE** le rapport financier du premier trimestre 2025 pour le fonctionnement *eau et égouts* et le rapport de fonctionnement général de la Municipalité de Belle-Baie soit accepté tel que présenté.

**Motion adoptée**

## **12.3 Contrat de location - Pizza 13**

En raison d'un conflit d'intérêts, le maire suppléant Olivier quitte la salle pour la discussion de ce point. Il y revient après le vote.

**Proposé par** O. Dilhac, conseiller

**Appuyé par** C. Doucet, conseiller

Que les membres du conseil approuvent le contrat de location entre 703551 NB Inc (Pizza 13) et la Municipalité de Belle-Baie comme discuté lors de la réunion à huis clos, datée le 11 mars 2025.

Il est résolu que les membres du conseil autorisent le maire et la greffière municipale de signer tous les documents connexes au nom de la municipalité.

**Motion adoptée**

## **12.4 Soumission - 566-24 - Rénovation de la salle de resurfaceuse - Aréna de Petit-Rocher**

**Proposé par** B. Couturier, conseillère

**Appuyé par** R. Arseneau, conseiller

Que la Municipalité de Belle-Baie à fait une demande de proposition pour rénovation de la salle de resurfaceuse à l'aréna de Petit-Rocher; et

Qu'un seul soumissionnaire a présenté une proposition.

Qu'il soit donc résolu que les membres du conseil approuvent la proposition de *GeniBuild Construction Ltée* au montant de 374 000 \$, plus taxe.

**Motion adoptée**

**12.5 Autorisation au maire à signer la convention d'entente de jumelage entre Belle-Baie et Courseilles-sur-Mer**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller  
**Appuyé par** G. Frenette, conseiller

**ATTENDU QUE** la Ville de Belle-Baie et la commune de Courseilles-sur-Mer (France) souhaitent officialiser un accord de jumelage afin de favoriser les échanges culturels, éducatifs, économiques et touristiques entre les deux collectivités ; et

**ATTENDU QUE** la convention d'entente de jumelage a été rédigée et approuvée par les deux parties ; et

**ATTENDU QUE** la signature officielle de ladite convention est prévue dans le cadre des activités protocolaires prévues entre les deux municipalités.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ QUE** le conseil municipal autorise le maire, monsieur Daniel Guitard, à signer, au nom de la Ville de Belle-Baie, la convention d'entente de jumelage entre la Ville de Belle-Baie et la commune de Courseilles-sur-Mer.

**Motion adoptée**

**12.6 Recommandation au comité consultatif régional en matière d'urbanisme**

**Proposé par** M. Larivière, conseillère  
**Appuyé par** G. Frenette, conseiller

Que les membres du conseil recommandent Madame Stephanie Kasting pour représenter la municipalité de Belle-Baie au comité consultatif régional en matière d'urbanisme pour un premier mandat, ce terminant le 15 mars 2026.

**Motion adoptée**

**12.7 Vente de terrain excédentaire - rue Boudreau**

**Proposé par** R. Arseneau, conseiller  
**Appuyé par** G. Frenette, conseiller

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a déclaré excédentaire le terrain situé sur la rue Boudreau, identifié sous le numéro cadastral **20421053**, lors de la réunion ordinaire publique tenue le **18 mars 2025**;

**ATTENDU QUE** le prix de vente du terrain a été établi à **5 100 \$**, conformément à sa valeur d'évaluation foncière, et que l'acheteur assumera tous les **frais légaux, de lotissement et d'enregistrement** liés à la transaction;

**ATTENDU QUE** tous les propriétaires des terrains adjacents ont eu l'opportunité égale de manifester leur intérêt pour l'achat d'une portion du terrain susmentionné;

**ATTENDU QUE M. Luc Leclair** a exprimé par écrit son intérêt pour l'acquisition du terrain;

**IL EST RÉSOLU QUE** le terrain portant le numéro cadastral **20421053** soit vendu à **M. Luc Leclair**, au prix de **5 100 \$**, plus les frais légaux, de lotissement et d'enregistrement, et que le **maire** ainsi que la **greffière municipale** soient autorisés à signer tous les documents requis afin de finaliser cette transaction;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le produit de la vente soit déposé dans le **compte de fonds général** de la municipalité.

**Motion adoptée**

### **13. INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

### **14. AJOURNEMENT**

La séance fut levée à 20 h 31.

Daniel Guitard, maire  
Belle-Baie  
2023

Wanda St-Laurent, greffière municipale

The image shows a handwritten signature of Daniel Guitard over a blue horizontal line. To its right is a circular official stamp with a dotted border. The word "Belle-Baie" is written along the top inner edge, and the year "2023" is at the bottom. Below the stamp, another blue signature reads "Wanda St-Laurent, greffière municipale".